

AVIS D'ÉBULLITION DE L'EAU

CET AVIS TOUCHE TOUS LES CITOYENS, SAUF :

- les résidents des districts nos 1 (de Fontainebleau) et 9 (de la Renaissance);
- les résidents de certaines rues du district no 2 (de la Côte-Saint-Louis), soit :
 - de Sorel, de Gatineau, de La Sarre, de Matagami, d'Amqui, de Matane;
 - Legault, Le Guerrier, Venne et Rudolf ainsi que la montée Saint-Isidore et le chemin de la Côte-Saint-Louis Est (de la rue des Lotus à la montée Gagnon);
 - Chauvette et Lauzon (desservies par Terrebonne);
- Les résidents des secteurs de la rue Paul-Albert et du quartier Chambéry.

La Ville de Blainville informe la population qu'un avis d'ébullition de l'eau préventif sera en vigueur **dès le vendredi 16 février, à 8 h**. Jusqu'à nouvel ordre, les citoyens touchés devront faire bouillir leur l'eau pendant au moins UNE minute avant de la consommer.

Consultez le **blainville.ca** pour plus de détails, pour consulter la carte des secteurs touchés et pour suivre l'évolution de la situation.

Merci de votre compréhension.